Recueils de notes de service.

Numéro d'inventaire : 1978.05643 (1-6)
Type de document : manuscrit, tapuscrit
Date de création : 1938
Description : 6 cahiers où sont collées des feuilles ronéotées ou manuscrites. Mouillures, bords très dégradés.
Mesures : hauteur : 255 mm ; largeur : 190 mm
Notes : 1924 à 1938.
Mots-clés : Gestion des établissements d'enseignement
Filière : École primaire élémentaire
Niveau : Élémentaire
Nom du département : Côte-d'Or
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : n.p.
Lieux : Côte-d'Or

- Note -

Coopératives scolaires. Mr le Ministre en conseille la création pour obvier au manque de crédits communaux pour alimenter les musées scolaires et faire les menus achats d'utilité commune (administration par les élèves sous direction et contrôle des maîtres.

Roulement des livres entre bibliothèques. Apporter tout l'intérêt et la régularité désirable au fonctionnement de ce procédé qui fait ses preuves.

Enveloppes préparées pour réponses rapides ou plus discrètes. On oublie souvent de la joindre aux plis qu'on m'adresse.

Listes des livres scolaires autorisés dans la Côte d'Or. Voir bulletins de 1913 et des années qui suivent avant d'introduire un livre dans l'école.

Inspon médicale. Là où elle est instituée, les maîtres doivent provoquer et diriger les visites du médecin.

Affichage à proximité du bureau : Composition des commns scolres, du comité de la caisse des écoles, de la biblioth. Délégué cantonal. Médecin-Inspr. Maitne de coutre

Congés (Pour Liernais et Pouilly) joindre à la demande la notice prévue pour les autres cantons de la circonscription. Demander le modèle au canton

Fréquent. scol. Envoyer les relevés mensuels le 1er du mois, y joindre la lettre prévue pour le maire et l'avis motivé du maître. Mentionner l'autorisation donnée à certains élèves. Inscrire ceux-ci au registre et marquer leurs absences.

Cartes à ½ tarif. Je ne répondrai pas aux demandes faites après le 20 juillet ni aux demandes irrégulières.

CEPE Tout le personnel sera présent au lieu de l'examen sauf autorn sp. de ma part

Instrs et Instces ayant l'intention de demander leur changement. M'en informer dès maintenant, sans autre précision

Centenaire de Pasteur Mr adresser par retour du courrier s'il y a lieu une demande pour recevoir (le paiement sera demandé ultérieurement)

1° Un plâtre simili terre-cuite 27×21 avec agrafe. Prix franco 5f
2° Le même en céramique patinée — 15f
3° des cartes postales représentant cette plaquette (en préparation)
4° Une belle gravure d'après le tableau d'Edelfeld (prix 14f)

Rexcu 30/4/23. Envoi. même jour.

L'Inspr prim.
H. Lebrun

Note de Service.

1° Adresse de vacances – Donnez-la à votre bureau de poste et non à l'Inspecteur primaire (contrairement aux indications du bull. sept.).

2 Cartes à ½ tarifs – Je ne répondrai pas aux demandes irrégulières ni à celles qui me parviendront après le 25 juillet.

3. Conférences pédagogiques. Les rapports demandés par le bulletin devront me parvenir avant le 20 août, pour que j'aie le temps de les examiner.

4 Correspondances indispensables de vacances. M'en aviser à Dernier. Joindre enveloppe préparée pour toute réponse.

5° Livres classiques. Penser à ceux qu'on voudra présenter en conférences pédagogique. Voir bulletin pour règles à observer.

6° Affaires urgentes. Ne pas attendre au dernier moment pour m'en saisir – Le 25 juillet me paraît un maximum.

7. Locaux scolaires. Penser à demander nettoyages et réparations en temps opportun. J'insiste spécialement auprès des instituteurs qui vont prendre leur retraite prochainement.

8. Caisse nationale des retraites. (voir bulletin de juin 1923) M'envoyer pour le 15 juillet au plus tard les pièces indiquées. (contrairement à ce que dit le bulletin.

L'Insp. prim.
signé H. Lebrun.

Reçu 18 juillet 1930. Envoi 20 juillet.

Note de Service.

1 – La présence aux conférences pédagogiques est obligatoire pour tous les Inst^rs et Inst^ces (Directeurs, adjoints, intérimaires) à moins d'excuses motivées sérieusement.

2 – Chaque Inst^r et chaque Inst^ce (chargés de classes ou adjoints) voudra bien apporter le jour de la conférence pour me les présenter :

a/ un emploi du temps adapté à sa classe et le plus possible conforme à l'horaire du 23 février 1923.

b/ une répartition mensuelle des diverses matières du programme sur les différents cours de sa classe (répartition limitée aux grandes lignes du programme de fév. 1923) Cette répartition pourra être limitée au 1er trimestre et tiendra compte des conditions particulières de la classe.

3 – Je rappelle qu'une étude sérieuse des Cartes des 23 et 24 fév. 1923 est indispensable pour une participation désirable à la discussion des conf^ces pédag., et surtout pour l'accomplissement de sa tâche à partir de la présente année scol^re.

4 – Toute proposition d'inscription ou de radiation de manuels scolaires sera faite par écrit sous forme de rapports suffisamment explicites. Les manuels remis à l'Insp^r prim^re seront rendus quelque temps après.

5 – Les Inst^rs des chefs-lieux de cantons sont priés de préparer matériellement les conférences comme d'habitude. Ils voudront bien inviter de ma part les délégués cantonaux et les Instit^rs en retraite.

6 – Prière d'envoyer les listes nominatives etc. au canton

L'Insp^r prim^re
Signé Lebrun.

Reçu 5 – envoi même jour.